



112 athlètes au Monténégro

A l'initiative de Malte, en 1985, a été lancée la première édition des Jeux des petits Etats d'Europe (JPEE), organisée à Saint Marin. Depuis, cette manifestation réservée aux athlètes des pays du vieux continent de moins d'un million d'habitants s'est déroulée régulièrement tous les deux ans, remportant un succès croissant. La Principauté de Monaco a accueilli à deux reprises cet événement (1987 et 2007). Pour cette 18^e édition, 112 athlètes (68 hommes et 44 femmes) défendront les couleurs « rouge et blanche » au Monténégro, dans 9 disciplines (athlétisme, basket-ball, boules, judo, natation, tennis, tennis de table, tir, volley-ball et beach-volley). Une délégation monégasque qui sera forte de quelques 143 personnes (avec officiels, entraîneurs, staff médical). Le Monténégro a rejoint les JPEE en 2009, groupe comprenant également Andorre, Chypre, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Malte, Monaco et Saint Marin. Outre les grosses nations habituelles (Islande, Chypre et Luxembourg), les sportifs monégasques devront se mesurer aux représentants du pays hôte des Balkans (dont on connaît la culture sportive) qui joueront une carte importante à domicile. Depuis la création des Jeux en 1985, Monaco se classe à la 4^e place avec 119 médailles d'or,

147 argent et 219 bronze. Un classement qui est déjà une performance en soi, surtout pour la Principauté, plus petit Etat de par sa superficie et sa population.

« Source d'émulation pour nos sportifs »

Ouverts aux Monégasques, ces Jeux le sont également aux licencié(e)s ayant signé une licence dans une association sportive monégasque et habitant à Monaco ou les communes limitrophes depuis au moins 3 ans. Cette spécificité est accordée à Monaco depuis 1987 compte tenu du nombre de nationaux. « *Ces Jeux représentent une extraordinaire source d'émulation.* » souligne S.E. M^{me} Yvette Lambin-Berti, secrétaire général du Comité Olympique Monégasque. « *Une sélection rigoureuse est effectuée par les fédérations et elle est ensuite validée par le COM. En ligne de mire pour tous ces sportifs, il y aura l'honneur et la fierté d'y prendre part. A côté de valeurs olympiques (respect, fraternité) solidement ancrées, la compétition en elle-même est un excellent baromètre pour pouvoir se jauger dans un contexte de très haut niveau.* »

Stéphan MAGGI

attaché de presse du Comité Olympique Monégasque

Le Prince Albert II présent

Président du Comité olympique monégasque, S.A.S. le prince Albert II se rendra au Monténégro. Son arrivée est prévue lundi 27 mai. Le Souverain assistera à la cérémonie d'ouverture le soir même avant de voir et encourager le lendemain les athlètes locaux en lice puis il partagera avec toute la délégation monégasque un moment de convivialité. Le prince Albert quittera le Monténégro le mercredi en début d'après-midi. Membre du CIO (Comité International Olympique)

et président de la Commission de la durabilité et de l'héritage du CIO, le Souverain appréciera le slogan de ces Jeux : « Etre juste par nature ». Monténégro 2019 fait partie du programme « Jeux Verts », soutenu par la Solidarité olympique, pour favoriser l'organisation de compétitions sportives durables. Ce programme comprend trois phases : la création des normes environnementales liées à l'organisation, à l'éducation et à la promotion de manifestations sportives.

485

En 17 éditions des Jeux, Monaco a remporté 485 médailles (119 or, 147 argent et 219 bronze), consolidant sa 4^e place (sur 9 nations) au classement général.

Photo :
Manu VITALI



La délégation monégasque juste avant son départ pour le Monténégro.